



**Kanton Bern**  
**Canton de Berne**



# Règles de comportement valables pour la navigation

Publication SID/SVSA

12/2021

## Devoir général de vigilance

Le conducteur s'assure que la navigation est possible sans danger. Il adapte le trajet aux conditions locales et prend toute mesure de précaution que commande le devoir de vigilance. Ayez égard aux autres usagers: les plans d'eau appartiennent à tout le monde.

## Zones riveraines (bateaux équipés d'un moteur à combustion)

Zone riveraine intérieure, 0 à 150 m: uniquement pour accoster ou pour partir, en empruntant la voie la plus courte. Il est interdit de naviguer parallèlement à la rive. Vitesse maximale autorisée: 10 km/h.

Zone riveraine extérieure, 150 à 300 m: il est permis de naviguer parallèlement à la rive. Vitesse maximale autorisée: 10 km/h.

Saviez-vous que traverser ces zones riveraines à 10 km/h ne dure que deux minutes?

Ancrege: il faut respecter une distance d'au moins 25 m avec les bandes de roseau et les plantes aquatiques.

## Égards envers autrui

Pratiquez votre sport de loisir avec des égards pour autrui: veillez notamment à éviter les remous et le bruit inutiles.

## Obligation de s'écarter

L'ordre de priorité est le suivant:

1. Bateaux en service régulier
2. Bateaux prioritaires
3. Bateaux de marchandises
4. Pêcheurs professionnels (arborant le ballon jaune)
5. Bateaux à voile
6. Bateaux à rames
7. Bateaux à moteur
8. Planches tirées par des cerfs-volants (kite surf) et planches à voile

## Bateaux en service régulier et bateaux prioritaires

Il est recommandé de respecter une distance minimale de 50 m afin de ne pas entraver leur course ou de créer un danger.

## Avis de tempête

Avis de fort vent: feu orange clignotant 40 fois par minute. Suivez l'évolution des conditions météorologiques et, si nécessaire, entrez dans une zone abritée ou un port.

Avis de tempête: feu orange clignotant 90 fois par minute. Dirigez-vous immédiatement vers une zone abritée ou un port.

## Bateaux en détresse

Signalisation de jour: pavillon rouge agité dans un mouvement circulaire ou mouvement lent et répété, de haut en bas, des bras étendus de chaque côté.  
Signalisation de nuit: lumière agitée dans un mouvement circulaire. Si vous voyez ces signaux, vous devez porter secours.

## Plongée

Il faut respecter une distance de 50 m par rapport aux plans de plongée (signalés par le pavillon bleu et blanc).

## Protection de l'environnement

Il est interdit de souiller l'eau avec de l'huile, du carburant, des produits de nettoyage et des substances analogues.

Les déchets (mégots, bouteilles, boîtes de conserve, sacs plastique) doivent être emmenés à terre pour y être éliminés.

## Incapacité de conduire

L'incapacité de conduire due à l'alcool (état d'ébriété) est dans tous les cas considérée comme avérée lorsqu'une personne participant à la conduite d'un bateau remplit l'un des critères suivants:

- a. elle a un taux d'alcool dans le sang de 0,50 ‰ ou plus (pour une personne active dans le transport professionnel : 0,10 ‰);
- b. elle a un taux d'alcool dans l'air expiré de 0,25 mg/l ou plus (pour une personne active dans le transport professionnel : 0,05 mg/l);
- c. elle a une quantité d'alcool dans l'organisme entraînant le taux d'alcool dans le sang fixé à la let. a.

L'incapacité de conduire due à des stupéfiants est considérée comme avérée lorsqu'une substance est détectée dans le sang et que la valeur limite est atteinte ou dépassée.

## Informations supplémentaires

Si vous avez d'autres questions concernant les règles de comportement valables pour la navigation, vous pouvez contacter les autorités mentionnées ci-dessus

Navigation	<a href="mailto:navigation.ocrn@be.ch">navigation.ocrn@be.ch</a>	+41 31 635 86 80
Experts de la navigation		+41 31 635 86 81
Lundi. et vendredi. 07h30 – 11h30		
Places d'amarrage	<a href="mailto:slp.svsa@be.ch">slp.svsa@be.ch</a>	+41 31 635 86 20
Police de lac	de Bienne <a href="mailto:seepolizei@police.be.ch">seepolizei@police.be.ch</a>	+41 31 638 86 20
	de Wohlén	+41 31 638 82 90
	de Thoune	+41 31 638 86 30
	de Brienz	+41 31 638 76 76

Berne, décembre 2021  
MB020\_f1221